

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung |
| Herausgeber: | Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat |
| Band: | 11 (1935-1936) |
| Heft: | 10 |
| Artikel: | Le vandales à l'œuvre |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-708003 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un vœu pour 1936

Le terme « cadres » a de nombreuses acceptations, mais il désigne avant tout un ensemble de militaires pourvus de grades et qui encadrent une troupe. Ce sont eux qui en temps de paix, officiers et sous-officiers, inscrivent au même titre les hommes, les forment au service, les préparent à la guerre. En campagne, ils dirigent les armées et au combat, ils doivent par leur exemple et leur influence, entraîner les troupes. De là probablement le vieil adage: « Tant valent les cadres, tant valent les troupes. »

Avant d'entrer dans le vif d'une question qui tient certainement à cœur tous les sous-officiers en général et spécialement ceux de notre armée, bien que par modestie ils ne veuillent pas toujours l'avouer, il nous a paru nécessaire de formuler ces quelques définitions qui, ayant pour but de situer la sphère dans laquelle évolue notamment le corps de sous-officiers, permettront de mieux faire comprendre ce qui va suivre.

On doit reconnaître malheureusement dans notre pays que la grande majorité des cadres — formée par les sous-officiers — c'est-à-dire celle qui est matériellement la plus intéressante, celle dont le moral doit être particulièrement ménagé, est justement trop souvent celle dont la défense, sous certains rapports, est la plus négligée. Nous laisserons de côté tout ce qui se rapporte à l'instruction même de nos cadres inférieurs pour ne traiter ici qu'un état de choses actuel ayant une grande influence dans l'exercice d'un commandement subalterne.

Ce que l'on reproche généralement à nos caporaux et sergents — pour ne prendre que les sous-officiers inférieurs —, c'est un manque d'autorité, un manque de poigne et d'ascendant sur leurs subordonnés, mais on oublie aussi qu'ils n'en sont responsables qu'en partie du fait que rien dans leur silhouette ne permet de les reconnaître pour les chefs que l'on veut qu'ils soient. Ce qui revient à dire que leur tenue actuelle est nettement insuffisante pour les distinguer de la troupe qu'ils ont à commander.

Dans notre armée de milices, l'officier — comme le sous-officier, du reste — sort du rang, il a passé par tous les échelons, mais le jour de sa promotion au grade de lieutenant, on en a fait un autre homme, un vrai chef non seulement par la formation technique et morale, mais encore par l'allure. En saurait-on prétendre autant du simple caporal? Mille fois non et ceci pour une seule raison: on l'a élevé, dans la mesure du possible, à la hauteur de sa tâche technique, on lui a appris à commander, à prendre des attitudes énergiques et viriles, mais ce stage terminé on ne lui a remis qu'une simple « mèche » pour la manche, un ruban pour le col en lui disant: vous êtes maintenant un chef, retournez à votre unité avec tout le prestige que vous confèrent les insignes de votre grade.

C'est presque envoyer un soldat au combat avec un fusil non chargé en lui recommandant de se battre courageusement!

Pourtant ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on s'accorde à reconnaître que nos sous-officiers doivent avant tout leur peu de prestige et d'autorité sur la troupe au manque de panache indiscutable de leur équipement; malgré cela qu'a-t-on fait? Rien, ou si peu qu'il est presque risible de mentionner l'introduction du célèbre galon au col de la tunique, dont on ne pouvait décentement pas attendre un résultat tangible. Ce qu'il faut à nos sous-officiers, du caporal à l'adjudant, si nous voulons que leurs grades soient respectés par la troupe comme

ils devraient toujours l'être, c'est un équipement qui les rapproche de l'officier: la casquette, la culotte et les jambières de cuir.

On ne devrait jamais oublier que tout soldat a son amour-propre, un gradé d'autant plus, et que cette petite faiblesse peut et doit être exploitée aussi judicieusement que possible. Un exemple fort courant tend à prouver combien le sous-officier a conscience de son manque de prestige et combien il cherche de lui-même par de petits trucs bien innocents à se distinguer de ses subordonnés: à l'école de recrues, lorsqu'il est prévu de l'école de soldat à l'ordre du jour et que la tenue des sous-officiers n'a pas été formellement prescrite, on peut le parier en cent que ceux-ci se rendront sur la place d'exercice sans cartouchières, ni fusil, bien que les recrues en soient elles-mêmes équipées. C'est un geste typique qui est souvent mal interprété et qu'on attribue en général à la paresse de prendre l'arme et de la porter, alors qu'en réalité le mobile en est tout autre. En effet, il ne faut pas voir autre chose dans ce geste que l'intention du sous-officier de montrer à la recrue que son chef de groupe est un personnage plus important que son aspect extérieur ne le laisse supposer et que sur le terrain militaire, il existe entre elle et lui une différence appréciable.

Le simple soldat lui-même qui n'a pourtant pas à soutenir le prestige d'un grade aime à être convenablement vêtu et si l'on rencontre assez fréquemment — surtout en Suisse romande — des militaires qui se promènent nu-tête pendant leurs heures libres, le bonnet de police négligemment passé au ceinturon, il ne faut pas s'en étonner, car sans aucun parti-pris on doit reconnaître que cette coiffure n'a vraiment rien de bien seyant, du moins dans notre pays; de là à conclure que si elle n'est pas du goût du simple soldat, elle le sera encore moins de celui du caporal ou du sergent, il n'y a qu'un pas, et ceci, avec les motifs invoqués précédemment, nous incite à formuler vigoureusement le vœu que l'an 1936 soit enfin celui du rééquipement de nos sous-officiers qui s'impose de façon urgente si l'on veut bien leur donner un peu de ce prestige sans lequel un commandement — quel qu'il soit — ne saurait s'exercer avec tout le succès désiré.

C'est rendre hommage à leur discipline que de constater que jamais encore nos sous-officiers n'ont réclamé une amélioration de leur tenue, mais c'est aussi un devoir pour leurs supérieurs, que de se préoccuper de cette importante question et de forcer l'attention des autorités compétentes.

E. N.

Les vandales à l'œuvre

Il était dit que Genève, pourtant déjà si rudement atteinte en sa réputation au cours de l'année écoulée par les cabrioles de son gouvernement rouge, ne terminerait pas celle-ci sans qu'un nouveau scandale ne vienne ajouter à sa honte.

L'abject attentat commis contre le monument érigé au Parc Mon Repos en pieux souvenir des soldats morts pour la patrie est une action que la plume et la parole sont autant l'une que l'autre, impuissantes à qualifier assez bassement et qui provoque un tel dégoût qu'on préférerait s'abstenir d'en parler.

C'est ce qu'a si bien compris l'Union des Sociétés patriotiques de Genève en organisant aussitôt un pèlerinage à Mon Repos, où une foule émue et recueillie vint spontanément laver l'injure faite à nos chers disparus. Des fleurs, un défilé tête-nue, pas de vains discours, un silence plus écrasant pour les fautifs que le pire réquisi-

toire, voilà ce que fut la réponse de la population genevoise à l'ignoble provocation du communiste Tronchet et l'hommage qu'elle rendit à la mémoire de ses soldats tombés au champ d'honneur.

Petites nouvelles

Ce sont les organisations nationales qui prennent une attitude militaire, hurlent les communistes. Mais il n'y a qu'à jeter un coup d'œil dans le chapitre « convocations » d'une des colonnes de l'*« Humanité »* pour s'apercevoir sur quel ton d'adjudant les chefs communistes s'adressent à leurs fidèles.

Voici, par exemple, cite la *« Liberté »* cette convocation, cueillie entre tant d'autres, dans la feuille des Soviets:

« Pionniers du 15^e Groupe Vaillant-Couturier. — Tous demain en tenue à 13 h. 45, rue Saint-Charles 96, pour aller au cinéma. »

Ne se croirait-on pas à la caserne? *

Il existe, paraît-il, dans l'armée italienne qui combat en Ethiopie une prescription par laquelle il est stipulé que tout officier européen ou asiatique au service du nègus fait prisonnier sera immédiatement passé par les armes sans jugement. C'est en vertu de cette prescription que l'on aurait fusillé dernièrement trois officiers, dont un Belge, un Japonais et un Français. Qui donc après cela oserait démentir que l'action entreprise en Abyssinie par les Italiens n'est pas une action civilisatrice au suprême degré? *

Le War Office annonce une importante réorganisation de l'infanterie et de la cavalerie britanniques. Les caractéristiques principales de cette réorganisation sont la transformation de nombreux bataillons d'infanterie de l'armée régulière en des bataillons de mitrailleurs et de carabiniers, et la conversion d'une division de cavalerie en une unité mobile motorisée.

C'est ainsi que sept brigades d'infanterie comprendront désormais trois bataillons de carabiniers et un bataillon de mitrailleurs. A cet effet, deux bataillons de la garde à pied et treize régiments d'infanterie seront transformés en bataillons de mitrailleurs et les autres bataillons de la garde et régiments de ligne seront convertis en bataillons de carabiniers.

Chaque bataillon de mitrailleurs comprendrait plusieurs compagnies de mitrailleuses, des compagnies motorisées de reconnaissance et une compagnie dotée de canons contre les tanks et chars d'assaut.

La conversion des bataillons de l'armée métropolitaine devra être terminée durant l'hiver 1936—1937. La transformation des bataillons servant actuellement à l'étranger ne commencera que plus tard.

D'autre part, la conversion de la division de cavalerie s'effectuera sur la base suivante:

Formation de deux brigades de cavalerie, chaque brigade comprenant deux régiments de cavalerie motorisée, un régiment de tanks légers, une brigade de tanks à laquelle seront adjointes les troupes divisionnaires.

Les régiments de cavalerie qui resteront montés seront affectés comme troupes divisionnaires ou troupes de corps d'armée, selon les besoins. *

En Amérique, on s'inquiète fort de l'éternel différend Chine-Japon et c'est monnaie courante que de lire dans les journaux de New-York qu'on prête au Japon des ambitions comparables à celles de l'Allemagne en 1914 et que les dirigeants militaires de l'empire nippon envisagent une sorte de conquête du monde entier — qui entraînerait inévitablement les Etats-Unis dans une guerre défensive sur le Pacifique. La conquête de la Chine constituerait la première phase de la réalisation de ce plan. *

Il est question en Belgique de demander un crédit extraordinaire de 100 millions et un crédit ordinaire de 40 millions pour les besoins du pays, après le vote du budget de la défense nationale. Une prolongation du temps de service de trois à quatre mois pour la grande majorité de l'armée serait également envisagée. *

Selon le rapporteur du budget de la guerre à la Chambre française, les forces militaires allemandes (en novembre 1935) étaient passablement supérieures en nombre à celles de la France. Voici des chiffres:

Allemagne: Armée 530,000 hommes; police militaire 30,000 hommes; troupes auxiliaires encasernées 40,000 hommes; service du travail 200,000 hommes; total: 800,000 hommes.

France: Forces de défense de la métropole (y compris

30,000 réservistes) 368,000 hommes; forces mobiles 73,000 hommes; forces d'outre-mer 213,000 hommes; total: 654,000 hommes.

C'est donc, conclut le rapporteur, 338,000 hommes seulement (soit 368,000 hommes moins 30,000 réservistes) qui peuvent être immédiatement opposés à la masse allemande. C. Q. F. D.!

L'oltraggio di Ginevra

L'indegna azione perpetrata, in Ginevra, contro il monumento dei Milti caduti al servizio della Patria, compiuta con eroismo senza pari da aderenti a partiti social-comunisti, avrebbe dovuto sollevare da ogni focolare svizzero, da ogni angolo del paese, d'ogni singolo cittadino, od almeno dalla maggioranza civile del nostro popolo, una vampata di sdegno esplodente con impronta leonina.

L'atto compiuto, a Ginevra, per la classificazione del quale l'adeguata parola non è stata tuttavia trovata, è l'aperta sfida insolente della cupa congiura tesa alle libertà elvetiche che non lascerebbe mai generare in simonimo di anarchia: È la violazione pratica dello spirito innato della gente nostra, un'infrazione grave delle leggi federali, dei codici penali. Ma più di tutto è un imperdonabile offesa, un feroce affronto a quei puri che morirono vittime del loro dovere compiuto in difesa di quella Costituzione si larga di incondizionate libertà: È un insulto a tutti i nostri camerati dai cuori gonfi di patriottismo, ai commilitoni della mobilitazione, a coloro morti nel novembre 1918 per l'ideale di pace, di amore, di libertà e di fede, morti per questa nostra terra che troppo generosa riscalda in seno il serpe che l'avvelena.

Il civico orgoglio del popolo svizzero è compromesso dall'azione bestiale, vile ed ignorante, azione rivelante esattamente e degnamente il carattere gli istinti, gli intendimenti, della natura propria ai partiti scarlatti di incubazione criminale.

Non è pertanto arduo individuare i veri responsabili della vandalica prodezza di Ginevra. Inequivocabilmente è quanto Mosca sa, e solo può offrire alle Nazioni che l'ospitarono in seno alla Lega, a questa civile Istituzione che non osa neppur un tentativo per troncare la mefistica propaganda, far cessare gli innumeri atti di sabotaggio, di vandalismo, ascritti alla civiltà moscovita, dei quali le cronache quotidiane rigurgitano.

Gli agenti bolscevichi seminano nel mondo la sfiducia in ogni ordinamento, infieriscono indegnamente contro la famiglia, cellula sociale, unità organica della società civile, fonte di moralità, di religioni, di tradizioni nazionali, palestra del vero concetto di disciplina e dell'autorità, tentando di instaurare una scuola di negazioni, di lerci insegnamenti atti a togliere alla coscienza individuale ogni idealità, il rispetto ai nobili sentimenti umani, in aperta antitesi colla natura delle nostre democratiche istituzioni. Gli amici dell'unione sovietica, sussidiaria del partito internazionale comunista e delle attività socialiste, gettano le popolazioni nell'orgasmo, nel tumulto, invadendo le sovranità nazionali.

Esempi tragici ci sono dati dal Sud America ove si segnala l'atto lodevole del Governo Uruguiano: dal Messico insanguinato: dalla Cina arrossata; dagli Stati Uniti d'America ove più intensa è l'indegna propaganda sovietica; dall'Europa rigurgitante di questi agenti provocatori.

Il diretto od i diretti autori materiali dell'atto bruto contro il Monumento dei Morti non son che spregievoli fanatici strumenti di una propaganda di assurdo regime, di odio di classe. Sono criminali non atti ad as-